

Envoyé en préfecture le 12/09/2023

Reçu en préfecture le 12/09/2023

Publié le 15/09/2023

ID : 059-215903832-20230905-DC_2023_089-AU

République Française
Département du Nord

Ville de Marly

Service : Etat Civil
JNV/CB/LL
N° DC-2023-0089

DÉCISION DU MAIRE

Objet : achat d'une concession au cimetière

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-22,

Vu, la délibération n° 22-51 du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de Madame PETIT née KOZLOWSKA Isabelle tendant à obtenir une concession dans le cimetière St Jacques,

DECIDE

D'accorder l'achat d'une concession au cimetière communal portant le n° 3403 à Madame PETIT née KOZLOWSKA Isabelle domiciliée à Aulnoy-lez-Valenciennes (Nord) – 6 avenue de la Rhônelle, Allée C.

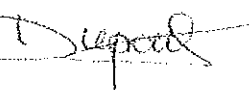
Cette concession est accordée à compter du 21 août 2023 pour une durée de trente ans, d'une superficie de 2,75 m², d'un montant de DEUX CENT EUROS.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délais de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, 05 septembre 2023

Pour Le Maire,
L'adjointe déléguée




Isabelle DUPONT

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 12/09/2023
et de la publication le 15/09/2023